Folio n°2026/

COMMUNE DE CHARVONNEX
585 route du Chef-lieu
74370

HAUTE-SAVOIE

Le Maire, Jean-François GIMBERT

REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

N°53/2026
Objet : 210 route des Couvettes

LE MAIRE

Vu la demande de l'entreprise SARL MAULET TP représentée par Monsieur Bertrand MAULET, 3090 RN 203 74800 ETEAUX pour des travaux de raccordement d'eau potable au 210 route des Couvettes;
Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation pour la sécurité des usagers ;

ARRETE

Article 1
A partir du mardi 03/11/2026 et pour une durée de 1 jour, la circulation au 210 route des Couvettes sera barrée dans les deux sens de circulation, une déviation sera mise en place.

Article 2
Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Fait à Charvonnex, le 20/10/2026

Le Maire,

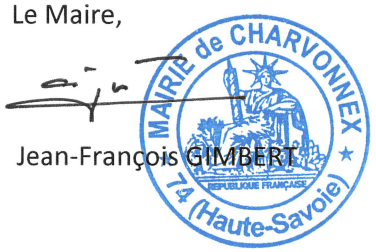

Jean-François GIMBERT

Affiché le
Notifié le

Certifié exécutoire le

Le Maire, Jean-François GIMBERT